

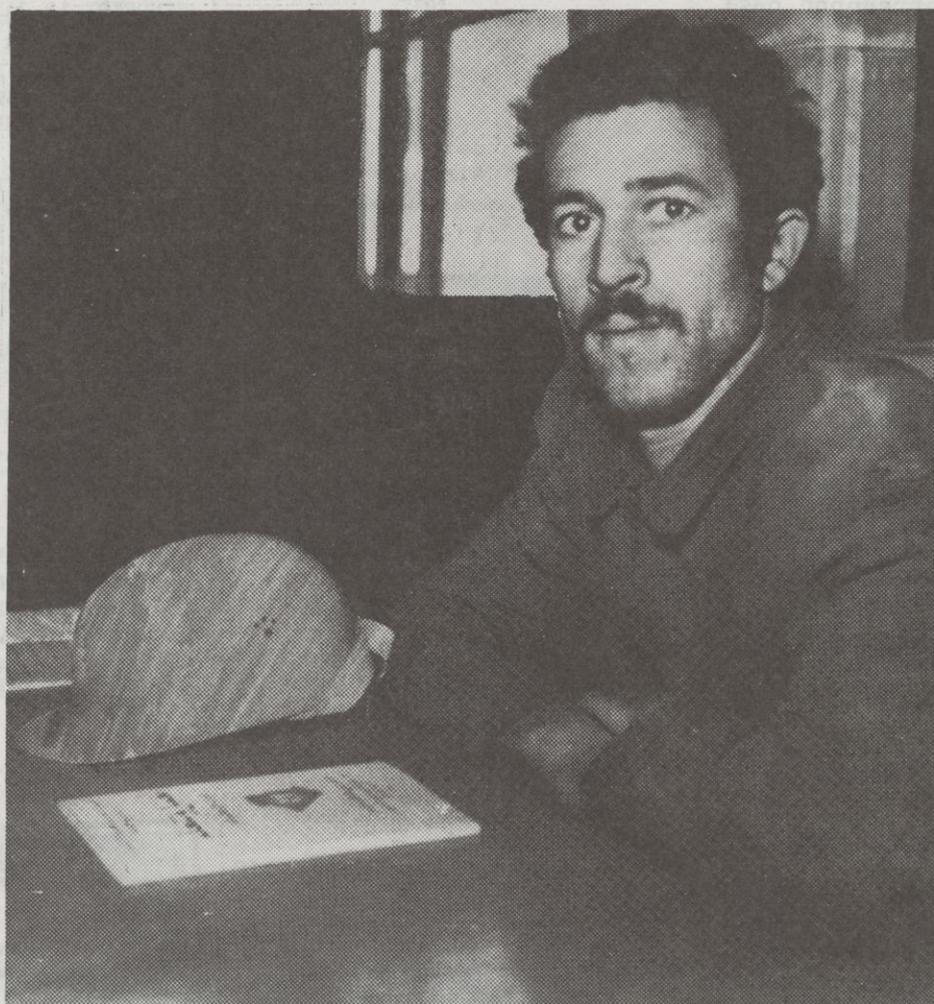
HANDICAPÉS
LE DROIT D'EXISTER ?

apl

CHAQUE MERCREDI 4F • INFORMATIONS REGIONALES • N° 103 DU 9 AU 16 JAN 80

NANTES

LE PREFET EST IL RACISTE ?



fac's:
la déprime

immigrés
expulsés sous
huit jours

nucleaire
fissuré

A LA DEUX !

APRES LA LOI



COLLECTIF NANTAIS POUR L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION LIBRE ET REMBOURSE -
Objet: Appel aux réunions du collectif et commissions de travail.

Le 24 novembre, plusieurs milliers de personnes manifestent pour obtenir l'avortement libre et gratuit, pour refuser à cette assemblée de décider à la place des femmes:
Le 29 novembre, la loi Veil-Pelletier qui a été votée est encore plus restrictive que la précédente et ne correspond pas à nos exigences.

C'est pourquoi le Collectif unitaire estime nécessaire de continuer la lutte. Il décide d'orienter le travail dans 3 directions:

- Quelle situation sur St. Jacques et quelles conséquences peut avoir la nouvelle loi sur la situation des femmes à Nantes, comment y répondre.

- Comment développer l'information et la mobilisation sur les quartiers, les entreprises...

- Quels contacts avec les autres collectifs: la situation en France: répression (Bayonne, Pergola). Comment y répondre.

3 commissions travailleront sur ces thèmes le jeudi 10 janvier. Une réunion du collectif unitaire aura lieu la semaine suivante, le jeudi 17, même lieu, même heure:

Maison des Associations, 7, rue de Gigant, 20h 30. Nantes.

Coll. Unitaire Nantais
12, rue P. Bellamy
(Planning Familial)



Weed-end cinéma organisé par la cinémathèque, animé par Jean Bouchet (ancien directeur d'étude de l'IDHEC, critique de cinéma) à la salle Vasse: chef d'oeuvre du passé et découverte d'aujourd'hui.

VENDREDI 11 JANVIER.

ALICE DANS LES VILLES (All. Wim Wenders 1974) 20H15.

LE VENT DE VICTOR (USA- Sioström 1928 muet) 22H15.

SAMEDI 12.

LE PETIT THEATRE DE J. RENOIR (Fr. J. Renoir 1969) 14H30.

LES SURPRISES DE LA T.S.F. (USA H. Lubitsch 1926 muet) 16H30.

LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE (USA J. Ford 1953) 20H15.

HEROES (USA F. Becker 1976) 22H15.

DIMANCHE 13.

PAPA D'UN JOUR (USA de et avec A. London comique muet 1927)

TRAMP, TRAMP, TRAMP (USA avec A. London de F. Kapa 1926) 4H30.

LES MUSICIENS DE GION (Jap. Misoguski 1952) 16H30.

LE JOURNAL DE YUGOBE (Jap. Oshima 1965). PAUVRE AMOUR (USA

Griffit 1919 muet) 20H15.

OKRAINA (URSS M. Barnett 1933) 22H15.

PETITES ANNONCES GRATUITES

A VENDRE Fourgonette Fiat 850T aménagée camping, sept 73, bon état mécanique. tel. 84.24.90

apl

REUNION DE REDACTION
Le samedi matin, de 10h à 12h30.
réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES
Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76.26.33.

ABONNEMENT

Un trimestre: 12 numéros: 48 F. Soutien: 50 F.
Un semestre: 24 numéros: 90 F. Soutien: 150 F.
Un an: 48 numéros: 180 F. Soutien: 250 F.

Nom, prénom

Adresse

Mettre le chèque à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits
Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM

PRENOM

ADRESSE

SOMMAIRE

LAIRE

PAGE DEUXp2

IMMIGRES
Expulsés sous huit jours ...p3

OUVRIERS
SNIAS Bouguenaisp4,5
St Naz. Ni vainqueur ni vaincup5,6

NUCLEAIRE
Centrales fissurées :
courage, ça fuitp7,8,9

INTERNATIONAL
Bretons en taulep9

SANTE
Handicapés: le droit d'exister p10
11

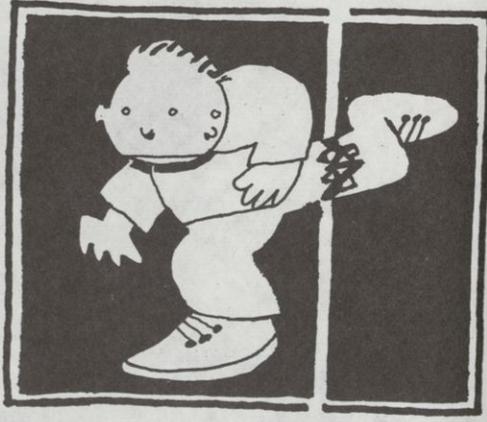
B.D.p12

PREVENTION
Place aux armes (fin)p13
14

ECOLE
Université: histoire de
participerp15,16

VENDEEp17

CULTURE
Bal des schizop18
Cinép19
Théâtre, calendrierp20



IMMIGRES EXPULSES SOUS HUIT JOURS

Cette semaine plusieurs petits papillons bleus du ministère de l'intérieur sont venus troubler la vie de quelques familles de Bellevue.

On n'en est pas, bien sûr, aux premières expulsions de la loi Bonnet Stoléru pour la bonne raison qu'elle n'est pas encore parue au journal officiel. C'est encore la loi de 1945 : ils sont quelques uns à Bellevue et aux Dervallières avec leur avis d'expulsion en main : 8 jours pour partir.

Leur point commun : ils ont tous fait de la prison et à leur sortie ils sont passés devant la commission départementale de la préfecture, laquelle commission décide du sort de l'émigré.

Il semble à ce jour que la solution soit l'expulsion. Il reste alors à l'intéressé la possibilité de faire appel au tribunal administratif dans les 2 mois qui suivent le passage devant la commission. Cet appel est suspensif de la décision d'expulsion jusqu'au passage devant le tribunal. Peu de gens connaissent ce recours, c'est le cas de ces jeunes pour lequel le délai est passé mais pour qui aussi une expulsion n'a aucun sens pour la simple raison qu'ils ont toujours vécu en France.

- "Votre fils n'est pas là ?"
- "Non"
- "Vous lui direz de passer à Waldeck. C'est à propos de sa demande de naturalisation".
Une fois à Waldeck, l'inspecteur demande à Rachid sa carte de résident en échange de quoi il lui donne un avis d'expulsion sous 8 jours !! Belle naturalisation !

Rachid y allait confiant, quand même par deux fois il avait fait sa demande de naturalisation : la dernière fois en septembre à l'occasion de son mariage avec une française.

Rachid Boukechiche est en France depuis l'âge de 9 ans. Il en a maintenant 18. Son père est arrivé en 1966. Ancien combattant de l'armée française en Algérie, blessé de guerre - il a le pouce de la main droite en moins - En 1970 toute sa famille vient le rejoindre à Nantes à l'exception d'une fille. Donc depuis cette date Rachid est en France, où il a suivi toute sa scolarité. Il ne connaît guère l'Algérie, ni sa langue; depuis 1978 son père a fait une demande de

naturalisation française pour toute la famille mais le résultat se fait attendre... Un inspecteur lui aurait dit qu'il bénéficierait lui et sa famille, de la nationalité française, quand les 2 aînés auraient été expulsés à cause de toutes leurs conneries !! et le père de dire : "A quoi ça me servira d'être français si mes deux fils sont expulsés ! Ca tient pas debout leur histoire. Ca rend raciste c'est tout."

"Comment voulez-vous que je regarde un français après si on m'expulse mes deux fils. Si ils font des conneries, la prison c'est normal, mais pourquoi les expulser ?"

Rachid profondément ému par cette mesure tente d'avancer l'argument financier à l'inspecteur : "Je ne peux pas me payer le voyage" et l'inspecteur lui aurait expliqué que si vendredi après minuit il se faisait ramasser en France il irait en prison 6 mois ou 3 ans et après là d'accord on lui payerait son retour pour aller travailler... au SAHARA !!!

La raison de cette mesure c'est les 2 mois de prison que Rachid a fait



en 1978, en préventive. A sa sortie il est passé devant la commission d'expulsion. Aujourd'hui il a 8 Jours pour quitter le territoire français.

Ababsa Nasser, lui, est né à Nantes il a 25 ans et il a toujours travaillé depuis l'âge de 18 ans. Aujourd'hui, à la préfecture on lui a remis le même avis d'expulsion sous 8 jours. Sa famille est algérienne mais en France depuis 30 ans et tous ses frères et soeurs sont nés en France. Il y a 4 ans son frère de 18 ans a été expulsé après avoir fait de la prison. Aujourd'hui c'est son tour : il a fait 6 mois de prison pour recel de vol.

M^r LE PREFET, POURQUOI CES EXPULSIONS ?

C'ETAIT LA SEMAINE DU BLANC IL FAUTAIT MARQUER LE COUP!



Il y en a d'autres encore à avoir reçu cet avis d'expulsion. Certains le disent, d'autres le cachent mais tous dans l'espoir de rester. En effet les jeunes ne connaissent rien de l'Algérie, et y ont souvent peu de famille. De plus on est en droit de se demander pourquoi là où les français sont seulement sanctionnés par le tribunal, des émigrés le seraient non seulement par le tribunal (prison) mais encore par la préfecture. Les algériens ont des cartes de résidents régulièrement établies, ils travaillent, ils ont été condamnés et ont régulièrement effectué leurs mois de prison. Ils sont en situation tout à fait régulière pour rester en France.

MNS

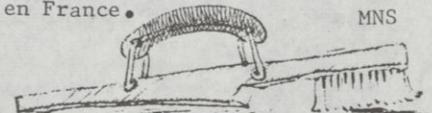


PHOTO A. BOUTIER - SANS FRONTIERE

bouguenais

La chronique hebdomadaire de la SNIAS dans l'APL. Encore les histoires de prolos ; ils nous font chier à l'APL, vont dire certains. Et pourtant, on insiste : ce qui se passe à la SNIAS est significatif de la nouvelle tactique patronale (la SNIAS est un terrain expérimental pour les relations direction-salariés) et des nouveaux procédés de production dans un secteur où les débouchés sont assurés (l'AIR-BUS). Cette semaine, nous présentons une interview d'un militant CFDT de Bouguenais avec lequel nous avons parlé du climat dans la boîte, de FO, du conflit de St Nazaire.

APL. : Les conditions de vie à Bouguenais sont-elles les mêmes qu'à St Naz. ?

R. : Oui, parce que c'est le même type de direction calquée sur Marignane : intégration et neutralisation des organisations syndicales les plus combatives, ilotage, flicage par le biais de la maîtrise, etc...

APL. : Au niveau de la production, est-ce identique ?

R. : Oui, en gros, on a le même type de boulot, à savoir des tronçons de l'Air-Bus. Avec les nouvelles commandes, on a augmenté les charges de travail. On est maintenant à 3 avions par mois ; en 1984, 5 par mois et plus tard, 8 à 10. La politique de la direction ce n'est bien sûr pas l'embauche, mais la sous-traitance (Alsthom Dubigeon,

Brissonneau etc...) on doit arriver maintenant, c'est assez dingue à une centaine de boîtes de sous-traitance. (60 000 h. de sous-traitance pour un plan de charge de 300 000 h)

APL. : Et les intérimaires ?

R. : Plutôt que les intérimaires à proprement parler, la direction préfère utiliser le travail en régie c'est à dire une sous-traitance intérieure (contrat avec un certain nombre de boîtes, à durée déterminée) avec une tâche précise. Alors, quand on propose à la direction d'embaucher ces gens-là, la direction répond toujours : on ne substitue pas aux autres employeurs. Maintenant, tous les travailleurs en régie représentent en gros 300 bonhommes sur un total de 2550. Donc en fait, 300 intérimaires.

APL. : Changeons de sujet. La direction utilise et favorise Force Ouvrière et réprime la CGT et la CFDT. Peux-tu nous parler de F.O. ?

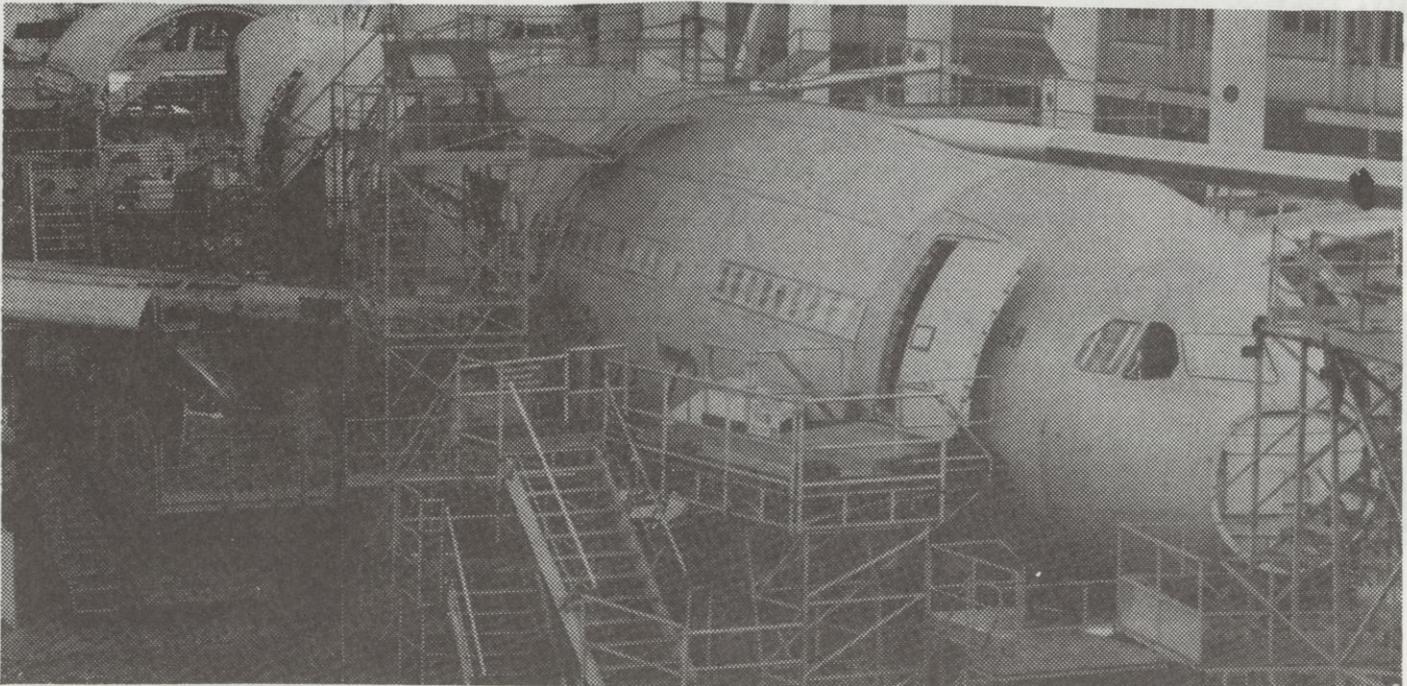
R. : La section de F.O n'est pas monolithique. Elle est dirigée actuellement par l'OCI, plus précisément par Rocton, leader syndical qui s'est fait une bonne réputation en 68. De fait, à ce moment là, il a été combatif. Depuis, ça a bien changé. Il a carrément tourné sa veste, même s'il essaie toujours d'avoir le double langage (réformiste à F.O, révolutionnaire à l'OCI). Mais c'est connu de tous qu'il est dans la manche de la direction.

Question opposition au sein de F.O il faut dire que Rocton s'est bien entouré : il a son groupe de fidèles, et en ce sens, il est protégé. La seule opposition, elle vient des jeunes qu'on a obligés de prendre la carte à F.O. C'est la politique de pression systématique appliquée par la maîtrise et F.O. qui s'épaulent et s'entraident mutuellement. Les jeunes qui rentrent sont sous contrat-formation : pendant un mois, ils suivent un stage encadrés par un agent de maîtrise de la SNIAS, comme par hasard presque toujours à F.O. On leur fait comprendre que c'est à F.O. qu'il faut adhérer ; une fois rentrés dans la boîte, même chose, avec le chantage à l'embauche définitive.

Par ce système-là, F.O. a obtenu une série d'adhésions forcées et donc fragiles. Depuis quelques mois, on a un certain nombre de jeunes qui nous disent, F.O. c'est terminé. Ils se révoltent contre F.O. et avouent ouvertement les contraintes dont ils ont été l'objet. Ces jeunes là ils votent pour la CGT ou la CFDT dans les élections. Ça, c'est nouveau et très intéressant. Alors, F.O. c'est fragile mais bien emmerdant à la fois. Parce que le chantage à l'embauche, c'est assez déterminant pour les jeunes. Et puis, les syndiqués F.O. dans leur majorité sont pour la ligne Bergeron. C'est le syndicat-assurance. Il faut reconnaître que l'opposition au sein de F.O. elle est bien minoritaire.

APL. : Peux-tu nous parler des répercussions qu'a eu le conflit de St Nazaire sur l'usine de Bouguenais ?

R. : Sur les sanctions contre la CGT, on est très clair. On a dénoncé la manoeuvre de la direction qui tente les appels du pied vers la CFDT, notamment après la politique du recentrage acceptée lors du dernier



congrès, et qui dans les faits, n'est d'ailleurs pas évidente. On soutient la CGT et on revendique les mêmes actes qu'eux.

Ce qu'on pense, c'est que l'origine du conflit, c'est plus le ral'bol devant les conditions psychologiques imposées dans la boîte que les pures revendications économiques. C'est l'atteinte aux droits les plus élémentaires dans la vie quotidienne des boîtes que le conflit de St Naz a dénoncée.

Je crois que les copains de St Naz. ont bien manœuvré mais que l'opinion publique s'est retournée un peu contre eux du fait des coups qu'ils ont faits. C'est mon opinion personnelle, parce qu'à Bouguenais, il a fallu ramer et ramer pour expliquer et justifier ce qu'ils ont fait tant par rapport à Renon le directeur, que sur les chaînes de montage.

APL. : Quel est l'enjeu de ce conflit ?

R. : C'est simple : si St Naz. arrive à gagner, la brèche contre la direction nationale est ouverte. Sinon, c'est la consécration de la nouvelle politique patronale, même si ce n'est pas forcément la consécration de F.O. Parce qu'il faut souligner qu'au niveau des cadres, la direction de St Naz. s'est largement déconsidérée et F.O. avec. Le refus systématique de dialogue chez Renon, son attitude intransigeante a joué contre lui.

APL. : Quelle solidarité existe-il entre Bouguenais et St Naz. ?

R. : Le gros problème actuel qu'on a connu avec Dubigeon et Brissonneau c'est que s'il n'existe pas une coordination des luttes. Une lutte isolée risque de se casser la gueule. Or il

faut admettre, bien malheureusement, qu'à Bouguenais, on n'a pas vraiment la force de se lancer dans la bagarre comme à St Naz. Nos débrayages n'ont pas atteint l'ampleur qu'on attendait et notre capacité d'action est plus faible qu'à St Nazaire. Et pourtant, seule une lutte d'ensemble peut payer. La contradiction est lourde à supporter. Et puis, j'ai un peu l'impression qu'on a vachement plus de mal à faire bouger les gens sur la simple idée du soutien. Le soutien pour le soutien, ça marche beaucoup moins. D'où la difficulté à prendre le relais des copains de St Naz., à moins que le ral'bol psychologique soit tel que ça pète.

Propos recueillis par
Paul K.

« ni vainqueur ni vaincu »

Renon, directeur de l'usine de Saint-Nazaire, sur FR3, mardi dernier. Il a perdu le coquard magnifique qu'il arborait sur un oeil, et ne joue plus au martyr... depuis qu'un garde mobile a révélé que, quelques jours après les fameux incidents, où, paraît-il, ce directeur d'usine avait été "gravement" frappé, tout le monde l'a vu danser. Au bal de la police. Il tient un étrange langage: "Les sanctions?... c'est une décision de la direction générale de la SNIAS... il existe des procédures légales d'appel, les ouvriers licenciés peuvent y recourir. Ils doivent savoir qu'alors, quelles que soient les décisions des instances compétentes, je ne m'y opposerai pas... Les débrayages qui se poursuivent pour la suppression du boni, du travail au rendement? Le travail doit reprendre, il ne doit y avoir ni vainqueur ni vaincu".

Curieux langage, défensif et prudent. Chat échaudé craint l'eau froide? Il est vrai que la position de la direction nazairienne de la SNIAS, examinée de près, est très friable:

I. Première question de fond: l'embauche, dans les usines de Saint-Nazaire et Nantes-Bouguenais. Chaque semaine apporte de nouvelles commandes d'AIRBUS - dernièrement l'Egypte - et des marchés ont d'ores et déjà été perdus, face au concurrent américain Boeing: non pas parce que l'avion américain est jugé supérieur, bien au contraire, mais parce que la politique de refus d'embauche dans les usines françai-

ses d'Aribus a comme conséquence l'allongement des délais de livraison. La SNIAS n'honore pas ses commandes, les demandeurs d'emploi se pressent aux portes des usines: le barrage va craquer...

2. Deuxième question de fond: la suppression du boni, du travail au rendement, dans l'usine de Saint-Nazaire. Renon lui-même, le directeur, déclarait il y a plusieurs mois:

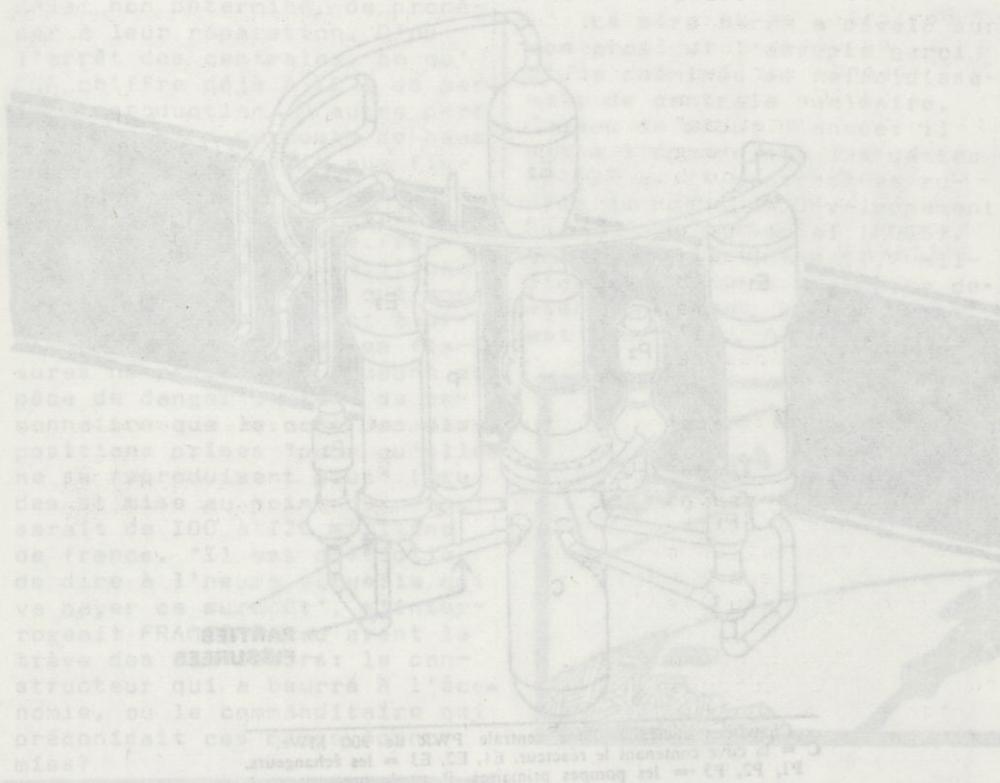
"Le boni, c'est désuet... je ne m'opposerai pas au progrès". Alors? Le maintien du boni dans l'usine ne s'explique apparemment que par la volonté d'augmenter à tout prix les cadences de travail, au lieu de créer des emplois supplémentaires. Et par la volonté de ne pas paraître céder aux revendications syndicales, concentrées sur cette question du boni depuis le mois de septembre.

3. Troisième question: la possibilité, ou non, dans le cas de la SNIAS, de signer des accords particuliers usine par usine. La direction, dans son refus de négocier à Saint Nazaire, s'appuie sur ce principe: CGT et CFDT posent des revendications au niveau de l'usine de Saint-Nazaire, la direction générale n'admet de négociations qu'au niveau global, sur l'ensemble des usines du groupe. Cet argument est complètement bidon: la preuve, par deux fois déjà, ces dernières années, à Nantes et Saint-Nazaire, après des luttes précises, des revendications déposées dans l'une ou l'autre usine, et non pas sur l'ensemble des intérimaires travaillant à l'usine de Saint-Nazaire, furent acceptées après une courte lutte (180 intéri-

maires embauchés). Et en 1976, à l'usine de Bouguenais, de huit jours de grève pour obtenir que soient réintégrés dans l'usine quelques jeunes de retour du service militaire, que la direction refusait de reprendre. Ces deux luttes ont été victorieuses. Elles prouvent que la pratique de négociations, sur des cas concrets, usine par usine, existe bien pour la SNIAS. Et l'argument principal de Renon pour refuser de lâcher sur le boni s'écroule.

Enfin, la direction de l'usine de Bouguenais vient de faire une maladresse révélatrice de toute une politique: l'embauche du gendarme Germain. Il y a quelques temps en effet, un gendarme de la brigade de Rezé, nommé Germain, bien connu de certains syndicalistes de la SNIAS Bouguenais, atteignait l'âge de la retraite. Quelques jours après, il était em-





La coupe de la machine est présentée ci-dessous. On voit les différents éléments qui la composent : le cylindre, le piston, le manivelle, le volant, le distributeur, etc. Le schéma est très détaillé et permet de mieux comprendre le fonctionnement de cet appareil.

LE ROBOT QUI N'EXISTAIT PAS

Les autorités françaises ont décidé de créer un robot qui n'existe pas. Ce robot sera utilisé pour effectuer des tâches dangereuses ou pénibles. Les autorités ont financé la recherche et le développement de ce robot. Les ingénieurs ont travaillé pendant plusieurs années pour concevoir ce robot. Le robot est maintenant prêt à être utilisé. Les autorités ont décidé de le mettre en service dans les usines.

Le robot qui n'existait pas est un véritable tour de force. Il est capable de travailler dans des conditions extrêmes de température et de pression. Il est également capable de soulever des charges très lourdes. Les ingénieurs ont utilisé les dernières technologies pour concevoir ce robot. Le robot est maintenant prêt à être utilisé. Les autorités ont décidé de le mettre en service dans les usines.

POKER MENTALE

LE SEUL À L'ABRI !

Risque Poker

Le seul à l'abri !

Le poker mental est un jeu qui permet de gagner sans risque. C'est un jeu qui nécessite de la réflexion et de la stratégie. Les joueurs doivent utiliser leur intelligence pour gagner. Le poker mental est un jeu qui est très populaire. Il est joué par des millions de personnes dans le monde entier. Le poker mental est un jeu qui est très amusant. Il permet de passer un bon moment avec ses amis. Le poker mental est un jeu qui est très éducatif. Il permet d'apprendre de nouvelles stratégies et de développer son esprit. Le poker mental est un jeu qui est très intéressant. Il permet de découvrir de nouvelles choses. Le poker mental est un jeu qui est très agréable. Il permet de se détendre et de passer un bon moment. Le poker mental est un jeu qui est très populaire. Il est joué par des millions de personnes dans le monde entier. Le poker mental est un jeu qui est très amusant. Il permet de passer un bon moment avec ses amis. Le poker mental est un jeu qui est très éducatif. Il permet d'apprendre de nouvelles stratégies et de développer son esprit. Le poker mental est un jeu qui est très intéressant. Il permet de découvrir de nouvelles choses. Le poker mental est un jeu qui est très agréable. Il permet de se détendre et de passer un bon moment.

"La cuve, arrachée de ses ancrages, pourrait se vider d'un coup de son réfrigérant et percuter le fond de sa fosse, cependant que son cœur de matière fissile s'enfoncerait dans le sol en crevant les fondations de béton. Le dôme du bâtiment aurait peu de chances de résister à l'explosion de vapeur et aux coups de boutoir de d'une masse de 300 tonnes. Ce serait l'"accident maximal", le "syndrome chinois", sans parade possible". (Nouvel Observateur, oct. 79).

Le catastrophisme des experts sera pourtant de peu de poids face au bel optimisme du Ministre de l'Industrie GIRAUD: "il ne s'agit que de défauts superficiels sans gravité".

Ces petits trous (toujours des p'tits trous...) sans réelle importance, une fois détectés, peut-on en évaluer l'évolution, et surtout peut-on les réparer?

POKER MENTEUR

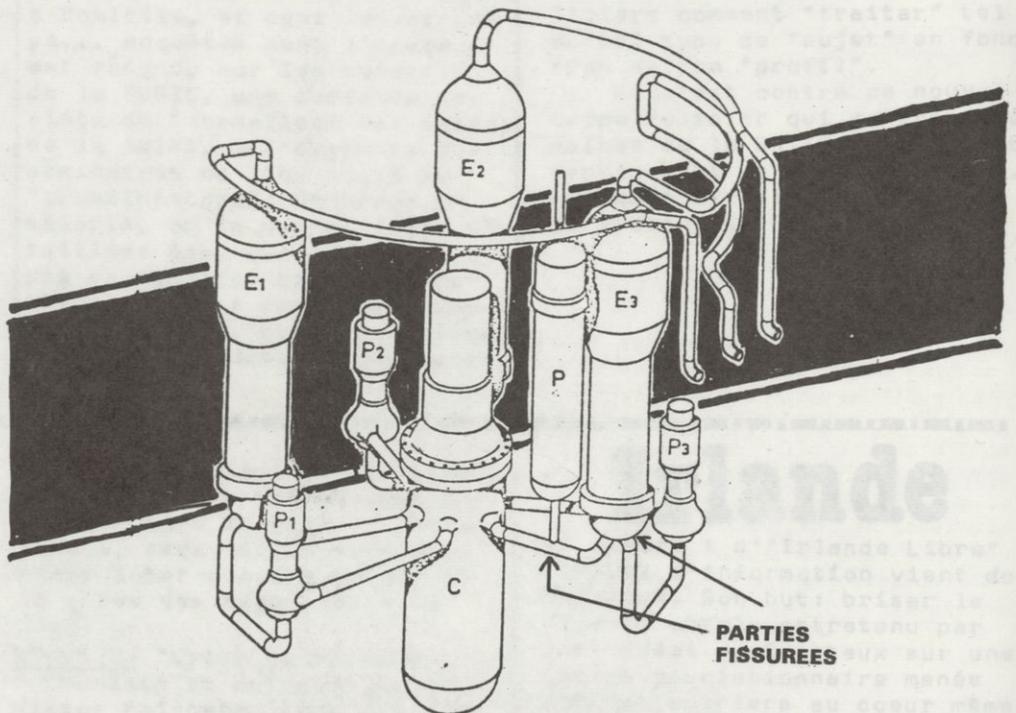
Il n'existe pas de modèle mathématique capable de décrire valablement l'évolution dans l'espace et le temps des fissures. Seule possibilité: élaborer des "fourchettes" d'évolution. Les dernières valeurs retenues sont 6 à 8 ans: les fissures sont déclarées "provisoirement sans danger" d'ici 6 à 8 ans.



Le 25 septembre dernier, la "section permanente nucléaire" dépendant du Ministère de l'Industrie rendait l'avis suivant: "Pas de risques pendant 6 ans" "la présence de fissures sous le revêtement des tubulures de cuves et des plaques tubulaires des générateurs de vapeur de chaudière, de TRICASTIN 2 et de GRAVELINES I, ne constitue pas un obstacle à leur mise en service".

Pourtant, le 13 septembre, la Direction de l'Équipement EDF reconnaît, dans une lettre au Directeur du Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires (SCSIN):

"Aucun contrôle direct n'est possible pour le moment,



Chaudière nucléaire d'une centrale PWR de 900 MWe.
C = la cuve contenant le réacteur. E1, E2, E3 = les échangeurs.
P1, P2, P3 = les pompes primaires. P = le pressuriseur.

dans les congés des tubulures de sortie", alors même que les fissures "affectent en majorité les tubulures de sortie".

Une note confidentielle du Service des Mines à FRAMATOME, datée du 3 septembre 79, montre quant à elle que les moyens de contrôle permettant de détecter, caractériser et réparer les fissures "ne sont pas encore opérationnels", tout en confirmant "l'importance et la complexité particulièrement grande des divers problèmes posés par ces phénomènes de fissuration".

Si un certain nombre de contrôles ont été effectués, d'après le directeur de l'Équipement, ils ne représentent que 20 % des surfaces protégées: ont été exclus de ces contrôles les congés de tubulures sur lesquels on est incapable actuellement de faire la moindre investigation.

"Une possibilité de contrôle par ultrasons existe", écrit encore la direction de l'Équipement au SCSIN, "dont la qualification reste cependant aujourd'hui à améliorer" (...) "Si cette qualification aboutit..."

On a donc fait des contrôles où on savait les faire, et non où il était le plus nécessaire de les faire. On ne sait pas actuellement quelle est l'importance des fissures sur les 6 réacteurs en fonctionnement et on ne saura pas quelle est l'importance des fissures sur les réacteurs que l'on a chargés sans avoir fait les mesures préliminaires. Premier coup de poker.

Il est clair également qu'il n'y a pas d'appareillage de contrôle qualifié pour examiner certaines zones des cuves.

EDF fait un pari sur la mise au point rapide de moyens de contrôle: "les équipements de contrôle par ultra-sons seront opérationnels en avril/mai 1980, (...) des méthodes de contrôle automatiques seront disponibles l'année prochaine" Et la réparation?

LE ROBOT QUI N'EXISTAIT PAS

Shoja ETEMAU, ingénieur spécialisé dans la sécurité des centrales nucléaires, et qui travaillait jusqu'à une date récente à FRAMATOME, témoignait le 25 octobre dans le journal britannique "THE GUARDIAN". Accusations qu'il a réitérées fin décembre devant les caméras de la télévision allemande.

"Ces fissures ne sont pas réparables par les techniques actuellement connues. Le comportement industriel normal eût été de remplacer les pièces fissurées. Mais le matériel coûte et surtout le temps nécessaire aux réparations aurait coûté encore plus cher. Les autorités françaises ont dit que les pièces ne présentent pas un danger immédiat pour la sécurité et que, dans cinq ou six ans, des robots seraient capables d'entrer à l'intérieur du réacteur et de faire les réparations. Une telle technologie n'existe pas."

Robot sur le papier en guise de garde-fou. Pari sur les parades. Pari industriel aussi. En effet, si (d'aventure) la progression des fissures peut être analysée et mesurée, il conviendra, dans un

délai non déterminé, de procéder à leur réparation. D'où l'arrêt des centrales, ce qu'EDF chiffre déjà à 10 % de perte de production. D'autre part les économies de bouts de beurrage qui ont conduit aux fissures, ce mesquin "margarinage", amènent déjà un surcoût du programme nucléaire français de quelques 100 millions de francs. FRAMATOME, qui continue imperturbablement à affirmer en public que les fissures ne présentent "aucune espèce de danger", vient de reconnaître que le coût des dispositions prises "pour qu'elles ne se reproduisent plus" (études et mise au point du robot) serait de 100 à 120 millions de francs. "Il est difficile de dire à l'heure actuelle qui va payer ce surcoût", s'interrogeait FRAMATOME peu avant la trêve des confiseurs: le constructeur qui a beurré à l'économie, ou le commanditaire qui préconisait ces mêmes économies?

Le père Barre a dévalé sur son gros cul l'abrupte paroi d'une cheminée de refroidissement de centrale nucléaire. Cadeau de début d'année: il passe l'éponge sur les dettes qu'EDF avait contractées auprès du Fonds de Développement Economique et Social (FDES). Quelque chose comme 11,7 milliards de francs. La dette devient dotation, le surcoût c'est pour nous. Bol d'oxygène

pour l'accélération du programme nucléaire.

Pour cette année, la mise en service de 9 tranches (en plus de Gravelines I et Tricastin I en retard, Dampierre I et 2, Gravelines 2 et 3, Tricastin 2 et 3), une toutes les six semaines environ. Neuf tranches d'une galette bien fissurée.

A qui la fève?

Ph. B.



BRETONS EN TAULE

SKOAKELL VREIZH
(Secours Breton).

Il y a maintenant quelques semaines que les militants politiques bretons ont été jugés. Après ce jugement, il faut reconnaître que le pouvoir jacobin français n'a pas eu la main trop lourde, en ce qui concerne les peines infligées à nos compatriotes. Durant ces cinq semaines de procès, c'était surtout l'hypercentralisation de la France qui était accusée et le droit des minorités nationales qui était une fois de plus posé devant l'opinion publique. Cela n'est pas passé inaperçu durant ces cinq semaines de procès, puisque qu'un groupe de parlementaires européens déposait le 25 septembre 1979 devant le parlement européen, une proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, sur la procédure appliquée par la cour de sûreté de l'Etat en France, et demandant que soit reconnu "le droit inaliénable du peuple Breton à une culture propre et à un territoire historique".

Toute cette conjonction, parlementaires européens, 10 000 signatures déposées devant la C.S.E. demandant la libération des détenus, la qualité des 50 témoins de la défense les interventions étrangères et autres près des ministères, a fait que le verdict a été moins sévère que nous le pensions. Rappelons ici brièvement ce verdict: 6 acquittements, 5 peines de prison avec sursis total, 7 peines de prison de 4 à 5 ans avec sursis partiel 4 condamnations à la réclusion

criminelle de 4 à 9 ans et 2 par contumace à 7 et 8 ans et 2 à 15 ans. Sur les 7 peines de prison avec sursis partiel, Furet, Couraux, Dercis, Hamon, Le Guellec et Pellé ont été libérés à une dizaine de jours d'intervalle.

Un autre procès toujours devant la C.S.E. doit avoir lieu. Espérons que la prison préventive ne durera pas 15 mois comme pour ce dernier. Parmi les 17 personnes arrêtées au mois de juin, 6 ont été remises progressivement en liberté provisoire dont les 4 filles arrêtées.

D'autre part "la ligue des droits de l'homme" a déposé une plainte pour des sévices inadmissibles à l'égard de certains détenus (mise à nu et pénétration de règle dans l'anus).

Il reste actuellement 28 détenus, aussi nous ne devons pas relâcher notre effort, il devra continuer

pendant un certain nombre d'années. Skoazell Vreizh reste toujours à votre disposition pour recueillir vos dons, libellez vos chèques au nom de Skoazell Vreizh et adressez les : à Joël PARIS l'EPERTIERE 44 450 ST JULIEN DE CONCELLES.

EVID
SKOAZELL VREIZH.

On peut écrire aux détenus bretons:

MELUN Q.S. 10 quai de la Courtille
77 011 MEULUN Cédex.

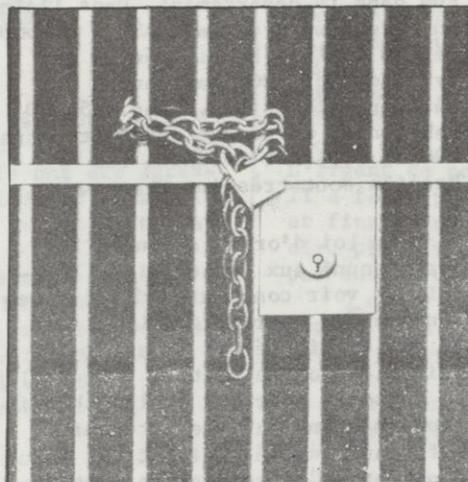
BERNARD Jacques - 3479
DANIEL Jean-Paul 3480
GULLANTON Jean 3481
JOUIN Georges 3482
KELTZ Patrice 3483
VILLENEUVE J. M. 3485

FRESNES 1 Av. Division Leclerc
94 261 FRESNES Cédex.

CHENEVIERE Lionel 688 141 BA. 8
HELLEQUIN Michel 685 236 BA. 11
HERJEAN Michel 687 237 BA. 12
MONTAUZIER Patrig 688 142 BA. 7
PUILLANDRE Yann 686 289 BA. 13
ROJINSKY Serge 688 009 BA. 13
GRALL J. Charles 688 360 BA. 6
RIOU Denis 686 325 BA. 12
RIOU J. Pierre 686 324 BA. 12

FLEURY-MEROGIS 7 Av. des Peupliers
91 705 FLEURY-MEROGIS

BRIANT Claude 838 29 D4-19
DOUGER Pierre 841 82 D4-28
GARABELLO Marcel 868 30 D4
LE BEVILLON Hervé 838 31 D4-18
LE CUNFF André 838 31 D4-12
LE MOIGNE P. Y. 841 83 D4-40
MENARD Martiel 841 84 D4-45
MERER Christian 841 85 D4-26



HANDICAPES

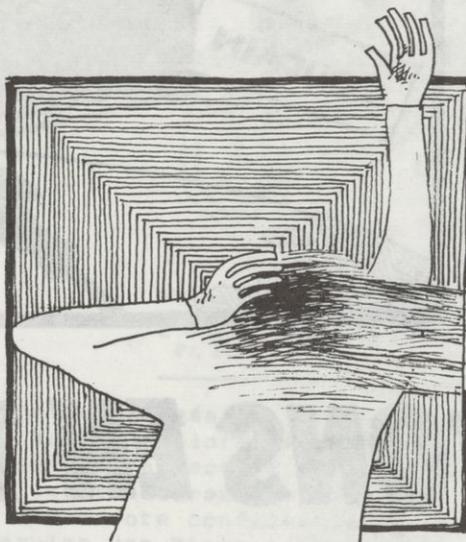
LE DROIT D'EXISTER?

Les mots sont des tyrans nécessaires. Prononcez HANDICAPE et vous êtes aussitôt coincé, prisonnier et d'une certaine façon complice des exclusions, des enfermements. Handicapé physique, handicapé mental, "handicapé social" disent aujourd'hui ceux qui nous gèrent. Mais c'est quoi cet homme blanc, en parfaite santé morale et physique, qui leur sert de norme ? Une baudruche qu'ils agitent pour refuser à certains le droit d'être différents, d'avoir un rythme et une perception du monde autres. ILS ? Ce sont par exemple les zélés hauts fonctionnaires de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de Loire-Atlantique qui viennent d'estimer superflue et ruineuse la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée pour les adultes atteints d'un très grave handicap mental.

UN PROJET ADAPTE

Monsieur L. est membre actif de l'Association Départementale des Amis et Parents d'enfants inadaptés (ADAPEI). Il me montre les photos de son enfant de 23 ans, qui en paraît 14, le corps tordu par l'épilepsie et le cerveau gravement brûlé après une crise d'une heure et demie dans la petite enfance. Sur les photos le gosse rigole. On le voit déjeuner avec son père, se baigner avec sa soeur. Les photos ont été prises dans une maison d'accueil spécialisée (MAS)... près de Bourg en Bresse, dans l'Ain. Monsieur L. ne s'en cache pas : "J'ai eu de la chance de pouvoir placer mon fils là-bas. Après la mort de ma femme il m'était impossible de m'occuper seul de mon fils. Il avait passé douze ans à MINDIN. C' n'était plus supportable de l'y laisser".

A l'appel de l'ADAPEI 120 personnes s'étaient réunies le 15 décembre dernier à Carquefou. On y a entendu des choses inouïes. Par exemple cette femme de 85 ans inquiète pour l'avenir de son fils (handicapé de 60 ans) quand elle sera morte. On y a entendu des parents s'occupant seuls de leurs



enfants, sans vacances, sans répit, et qui voudraient se soulager de ce poids incroyable (essentiellement supporté par les femmes d'ailleurs).

Mais sans pour autant se débarrasser d'eux. On y a entendu justement ces gens contraints d'envoyer leurs enfants dans un hôpital psychiatrique ou un hospice mais qui ne supportent pas ce parquage dans un ghetto étouffant. "Les adultes atteints d'un grave handicap mental sont les exclus, les parias". Qui sont-ils ? Beaucoup d'épileptiques, quelques psychotiques, d'autres ont été victimes d'accidents, certains sont grabataires. Ils ont besoin d'une assistance permanente dans la vie quotidienne mais des techniques existent qui peuvent donner à quelques-uns un équilibre surprenant grâce à des activités d'éveil. Combien sont-ils ? Aucun recensement officiel n'a été effectué dans le département. Dans l'Ain un recensement de la DDASS a décompté 300 adultes handicapés de ce type pour 376 000 habitants. La Loire-Atlantique, avec 935 000 habitants, en compte sûrement entre 600 et 800. A l'évidence les besoins sont très importants.

La loi d'orientation de 1975 avait donné aux associations l'espoir de voir construits des équipements enfin appropriés. L'article 46 de la loi prévoit en effet l'institution de centres d'accueil et de soins pour les adultes handicapés n'ayant pas une autonomie suffisante et nécessitant des soins constants. Ces centres ce sont les

maisons d'accueil spécialisées (M.A.S.). Dans l'esprit des militants de l'ADAPEI cet article devait recevoir une application large englobant les adultes handicapés exclus de toute solution, exclus notamment des centres d'aide par le travail (C.A.T.) réservés aux handicapés relativement autonomes. Dès 1978 l'ADAPEI a donc élaboré un projet très détaillé de M.A.S. Un architecte de Rennes a dessiné le plan d'un bâtiment sans étage, une sorte de couronne regroupant les résidences des handicapés autour des équipements de service et de santé. Les résidents seraient logés dans des "unités de vie" par groupe de six, chacun ayant une chambre individuelle équipée de sanitaires et d'un séjour. Un système de portes coulissantes permet la réunion de deux unités pour des activités collectives.

Le projet comporte des équipements d'hydrothérapie, de Kiné et d'ergothérapie. En outre un petit atelier indépendant, consacré aux activités d'éveil, est programmé. Population envisagée : 48 adultes. La commune de BOUGUENNAIS s'est engagée à fournir le terrain. "Ce projet n'est pas une fantaisie. Il est le fruit de dizaines d'années de travail et de réflexion sur les besoins des adultes handicapés". En janvier 1979 un avant projet consistant est soumis à la DDASS. En juin le projet est soumis à l'avis d'une commission régionale, présidée par un magistrat du tribunal administratif et composée de fonctionnaires de la Santé et du Travail, de conseillers généraux et de représentants d'associations. Le rapporteur du projet est le directeur de la DDASS. Coup de foudre : son rapport est extrêmement défavorable.

"DEBROUILLEZ-VOUS !"

L'argumentation de l'administration départementale de la Santé tient en quatre points :

1er Point : Il n'existe aucun recensement officiel des besoins sans lequel il n'est pas concevable d'entreprendre un tel équipement.

2° Point : Il faut profiter des places déjà existantes ou en projet, utiliser les surfaces mal ou non occupées. L'hôpital de Montbert par exemple, possède 700 lits dont 400 seulement sont occupés.

3° Point : Le coût financier d'une MAS est très lourd.

4° Point : Il convient d'améliorer les conditions du maintien à domicile plutôt que de créer de nouveaux établissements.



Après une heure d'âpres discussions la commission émettait un avis défavorable au projet de l'ADAPEI. Depuis le ministre de la Santé a refusé d'accorder une audience aux représentants de l'association. Le préfet devrait sous peu prendre un arrêté confirmant le vote de la commission.

D'abord assommés par cette décision les représentants de l'ADAPEI n'ont cependant pas tardé à réagir. Sur le fond d'abord ils contestent la logique de la DDASS. Ils réclament que soient pris en compte les chiffres qu'ils avancent sans attendre qu'un hypothétique recensement officiel les confirme dans 5 ans, dans 10 ans ? Il semble que la DDASS fasse une lecture restrictive de la loi de 1975 en réservant les MAS aux handicapés grabataires regroupés dans de véritables "mouroirs". Par ailleurs l'ADAPEI ne conteste pas l'importance du coût de tels équipements et l'association se dit prête à examiner toutes solutions plus économiques. Mais l'ADAPEI refuse de ne considérer que les éléments financiers et pose le débat en d'autres termes.

"Il est scandaleux d'entendre des fonctionnaires dire aux familles dont le seul tort est d'avoir eu un enfant handicapé :

débrouillez-vous, gardez-le chez vous !" s'échauffe Monsieur E. La démission de l'initiative publique en matière d'équipements pour handicapés n'est, à vrai dire, pas nouvelle. Depuis 20 ans les équipements pour enfants, les centres d'aide par le travail, sont nés de la volonté des associations de parents qui en assurent la lourde gestion en contre partie d'un prix de journée. Dans les années 68-75 le financement se faisait sans trop de difficultés mais la crise économique justifie aujourd'hui le retrait de l'Etat et le repli sur les familles.

La DDASS s'est signalée aussi dans cette affaire par des méthodes contestables. M. L. raconte : "On a joué le jeu à fond. La DDASS nous disait : il y a des places disponibles à tel endroit. On téléphonait et le directeur répondait : non, nous tournons déjà à plein. L'administration nous a même indiqué un établissement à Pontchâteau mais il était conçu pour accueillir les gens du voyage ou les clochards. La DDASS s'est moquée de nous".

Alors s'agit-il seulement de rentabiliser des équipements, de gérer des stocks de malades comme des stocks de légumes ? M. L. accuse "Il y a en L.A. de gros équipements : Mindin, Montbert. La DDASS veut que ces surfaces

soient occupées avant tout nouvel équipement". Il se rappelle l'époque où son fils était à Mindin. "Il était dans un pavillon de 40 personnes divisé en chambres de quatre lits. Au bout du pavillon un réfectoire et des toilettes. Le personnel était débordé par les tâches matérielles et il n'y avait quasiment pas d'éducateurs spécialisés. Mon fils restait toute la journée dans son lit ou à une table. Les malades étaient isolés de tout. Aujourd'hui dans la MAS près de Bourg en Bresse, il sort en ville avec des moniteurs, va à la mer. Il a appris à faire quelques petits travaux. Je l'ai trouvé transformé.

Ce n'est pas en aménageant tant bien que mal des équipements existants qu'on satisfera les besoins des adultes handicapés. Il leur faut des constructions adaptées à leur situation". Mais, au plus haut niveau, en a-t-on la volonté ? Le ministre de la santé ne déclarait-il pas l'an dernier qu'"il fallait, pour les grands handicapés, maintenir les acquis mais qu'on ne pouvait parler d'action éducative".

Déclaration aberrante refusant à certaines catégories de citoyens les moyens d'aller au bout de leur développement. Tout simplement de vivre et non plus de végéter. Déclaration certes aberrante mais cohérente, inscrite dans l'actuelle remise en cause de la santé publique.

Les militants de l'ADAPEI le disent eux-mêmes : "Nous nous sommes heurtés à un mur". Cette bataille perdue les a peut-être aussi rendus plus intransigeants. Dans une motion adressée aux parlementaires, au ministre, au préfet, aux conseillers généraux, à la presse, ils concluent : "Une société se juge à l'aide qu'elle apporte aux plus défavorisés de ses membres". Certains d'entre eux ont déjà jugé.

G.D.

NOUVELLES BREVES

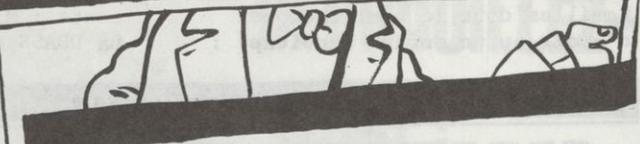
Durant la dernière semaine de décembre, plusieurs conducteurs d'autobus ont été victimes de la fébrilité des veilles de fêtes : ils ont été agressés par des usagers ou des automobilistes irracibles quatre d'entre eux ont même eu des arrêts de travail allant jusqu'à trois semaines. C'est la CGT de la SEMITAN qui dénonce les faits et vient de déposer des plaintes, dénonçant le climat d'insécurité dans lequel se sont trouvés les conducteurs, fin décembre, alors qu'ils devaient faire face aux difficultés de la circulation plus que dense à ce moment là, tout en s'efforçant de respecter les horaires.

NOT' BON MAITRE...

B. ouvrier agricole, travaille pendant 6 ans chez un marchand de vaches des environs de St Etienne de Montluc. Les premières années il reçoit entre 800 et 1000 Frs par mois pour 60 à 70 H de travail par semaine. Il est nourri, logé. Mais en 78, plus rien ou presque puisque B. ne reçoit plus que 100 Frs -en moyenne- par semaine. L'argent de poche...!! Il a fallu près de 2 ans pour que B. réagisse, parte et finalement réclame à son ex-patron son dû, c'est à dire plusieurs millions de centimes... Celui-ci n'a pas encore daigné répondre !

Le cas de B. n'est pas unique. Dans le secteur agricole on trouve encore des situations où les règles élémentaires de la législation du travail ne sont pas appliquées et où la loi du silence est la plus forte, les patrons misant sur l'isolement de leur ouvrier agricole.

BONNE ANNÉE



AVEC LES COPAINS ON S'EST FAIT
 UNE FÊTE SUPER SYMPA ET TOUT...
MÊME JACQUELINE ET PIERROT
 SONT VENUS : Y'AVAIT UNE AMBIANCE
 DU TONNERRE!
 Moi j'ai dansé toute la nuit
 avec MICHELINE, TU LA CONNAIS PAS,
 UNE BLONDE EXTRA...
L'ANNÉE S'ANNONCE BIEN LES MECS

En fond de bottes
L'HUMANITÉ EN DANGER
D'APOCALYPSE



...mbre a été le premier moment
 ...torique du règne de M. Carter.
 ...soucieux et ferme, pruden...
 ...maître de soi. Il a s...
 ...nois qu'il fo...
 ...stance...

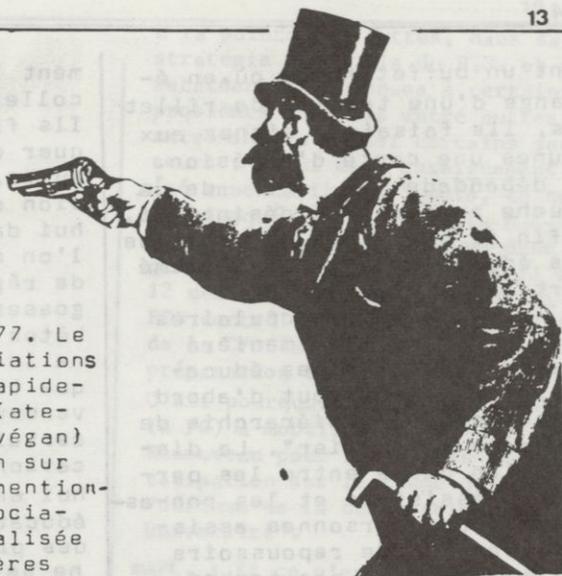
sécurité

place aux armes

(FIN)

Il n'existe plus dans la région nantaise de politique coordonnée de prévention de la délinquance depuis la dissolution des Centres d'Action Educative en 1976. Les quartiers sont aujourd'hui quadrillés par la police comme ils ne l'ont jamais été auparavant et le conseil général finance, secteur par secteur, des associations minuscules (2 ou 3 salariés) dont les crédits sont débloqués tous les 3 mois. Deux constatations peuvent être faites: le conseil général se refuse, pour des raisons politiques mais aussi parce que la majorité des élus a une vision bornée du problème, à mettre en place une institution importante dont les orientations pourraient lui échapper; il n'y a pas, d'autre part, d'alternative cohérente impulsée par les municipalités de gau-

che installées depuis 1977. Le tour d'horizon des associations de prévention est donc rapidement fait. Outre le GEPS (atelier d'artisanat rue Kervégan) et le GARES (intervention sur les Bourderies) il faut mentionner l'existence de l'Association de Prévention Spécialisée sur le quartier des Bruyères et la naissance probable d'une association sur le Sillon de Bretagne. Les secteurs les plus "chauds" - Bellevue et les Dervallières, 40.000 habitants - sont laissés aux brigades anti-bandes de la police. Est-ce un hasard s'il s'agit précisément des quartiers où la réflexion sur les causes de la délinquance a été poussée le plus loin du temps des CAE et où l'ampleur du phénomène fait éclater la bonne conscience, fût-elle de gauche.



rente de l'équipement si ce n'est la mise en place d'une formation-continue des femmes non salariées. Par contre, il y eut deux actions marquantes menées avec les jeunes du quartier. En 1978 une manifestation de protestation contre les vendeurs du magasin EURO MARCHE, coupables de passages à tabac et d'intimidation fut organisée avec succès. En 1974 des locataires demandèrent à l'Office d'HLM la modification d'un couloir très bruyant où les jeunes avaient l'habitude de se réunir. L'office d'HLM voulut en profiter pour expulser "les familles indésirables" mais, après l'occupation du bureau du président par 300 personnes, la direction mit fin à la procédure. Dans les deux cas, militants politiques ou syndicaux et jeunes du quartier commencèrent une mise en commun des problèmes du quartier que la disparition de la prévention fit tourner court.

BARDÉS D'ILLUSIONS

Les illusions, la majorité des éducateurs des CAE en était bardée lorsqu'ils furent "lâchés" sur Bellevue en 1967 et sur les Dervallières à partir de 1972. A l'époque on croyait qu'il suffirait d'occuper les jeunes pour que la délinquance n'apparaisse pas. Sports virils (parachutisme, plongée, boxe française), création d'un grand club à Bellevue en 1970 et au bout l'échec. Très vite il fallut déchanter en constatant que "les jeunes" n'existaient pas et que les équipements étaient l'objet d'une lutte féroce entre groupes recherchant l'exclusivité de l'utilisation dans un quartier particulièrement démuné. En 1972, le club expira après deux saccages spectaculaires. Les éducateurs entreprirent alors de "travailler dans la rue" au contact direct des jeunes du quartier, dans les bars, dans les fêtes avec l'intention de les aider à exprimer leurs conflits. Méthode sans doute illusoire mais moins tendue pour les éducateurs. Dans le même temps (nous sommes dans l'après 68) des militants politiques (extrême gauche, PC, PS, syndicats du cadre de vie) tentent d'analyser les conditions de vie des habitants et agissent, notamment en 1973 contre une augmentation importante des prix du chauffage. Les éducateurs s'aperçoivent qu'ils ne connaissent finalement pas la vie du quartier et

ils entreprennent en 1975 une enquête. Magnétophone en bandoulière, ils sillonnent les rues, dégringolent les escaliers et rapportent une masse de paroles contradictoires, brutales, un magma effrayant. Une évidence pourtant: la femme est le point central de l'activité du quartier. C'est elle qui gère le budget, qui connaît les problèmes scolaires de ses enfants, qui comprend le mieux les causes de la délinquance. Et pendant quelques années, un groupe de femmes de Bellevue fut l'élément dynamique du quartier: relations entre les sexes, contraception, avortement, immigrés, autant de questions sur lesquelles la réflexion fut féconde mais la dissolution en 1976 des CAE empêcha qu'une action vraiment différente soit entreprise à l'égard de la délinquance.

Aux Dervallières, l'intervention des CAE fut plus tardive et commença là où elle se termina à Bellevue, par une enquête sociologique auprès de la population. Là encore les résultats posaient plus de questions qu'ils n'en résolvaient. Le quartier connaissait cependant une activité politique dynamique. Des militants obtinrent que la Maison de Jeunes se transforme en Maison de Quartier ouverte à tous les habitants sans distinction d'âge mais furent incapables de proposer une utilisation diffé-

LA HIERARCHIE DE L'ESCALIER

L'intérêt principal de l'action entreprise par certains éducateurs était sans nul doute de casser les séparations entre jeunes et adultes, entre hommes et femmes, entre chômeurs et salariés, entre français et immigrés. Tenter de restituer à tout un quartier la vision complète de son histoire et de réfléchir sur les moyens d'intervenir.

Le résultat est mince. D'abord, parce que l'éclatement des CAE a éparpillé les éducateurs dont certains ont changé de métier, a enfoncé les militants de quartier dans leur solitude. Ensuite parce que peu nombreux sont les militants intéressés aux problèmes de vie quotidienne. On citera pour l'anecdote l'attitude de ces militants du PC qui organisè-

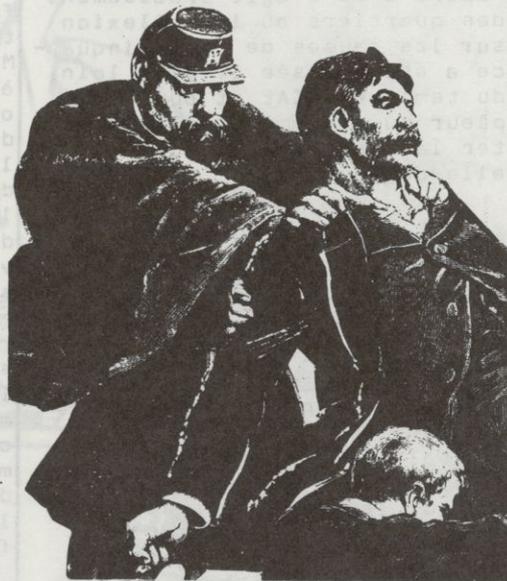
rent un buffet froid où, en échange d'une tartine de rillettes, ils faisaient signer aux jeunes une carte d'adhésion. La débandade de la gauche renforce ce désintérêt. Enfin il n'est pas douteux que les éducateurs ont sousestimé certaines réalités.

Les quartiers populaires sont structurés, de manière plus subtile que les éducateurs l'avaient tout d'abord pensé, selon la hiérarchie de "la cage d'escalier". La distinction passe entre les personnes assistées et les non-assistées. Les personnes assistées servent de repoussoirs aux autres. "Ne pas tomber dans les pattes de l'éducateur, de l'assistante sociale, c'est la préoccupation principale" dit un éducateur. Entre les prolétaires et les sous-prolétaires il y a une frontière invisible, impalpable mais bien réelle. Tout le monde regarde vers le haut, vise un statut protégé garant d'une consommation plus importante, d'un autre lieu de résidence, d'une issue, enfin. Chaque famille se joue donc un cinéma permanent, donnant d'elle-même une image plus flatteuse que la réalité, investissant dans l'avenir des enfants dont on n'avouera jamais qu'ils "marchent mal" à l'école.

Pourtant, très tôt, des phénomènes d'exclusion scolaire fonctionnent. Certains quartiers fournissent la quasi totalité des effectifs des classes d'enseignement spécialisé (S.E.S.), véritables dépotoirs du système. Les gosses qui y sont parqués intègrent rapide-

ment l'étiquette qu'on leur colle: fous, débiles, voyous. Ils finissent même par revendiquer ce statut, faute d'aucun autre. L'importance de l'exclusion scolaire apparaît aujourd'hui dans toute son ampleur et l'on note même des phénomènes de régression collective: des gosses complètement analphabètes alors que leurs parents ne le sont pas. "Il y a quelque temps, passer le CAP de vendeuse était la règle dans certains établissements d'éducation spécialisée. Aujourd'hui on en est loin". Certains éducateurs se demandent si une des priorités de leur travail ne serait pas d'enseigner aux gosses le minimum pour communiquer. "On parle de loubards à 16 ou à 18 ans mais c'est bien avant que tout se joue" confie un éducateur.

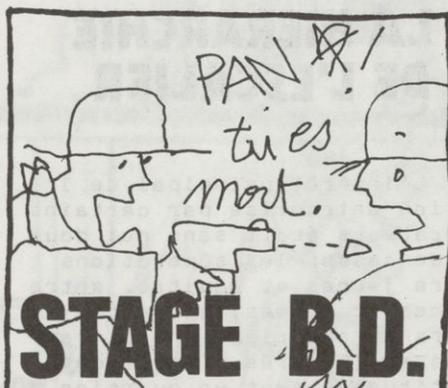
L'objectif de certains éducateurs de faire communiquer le



sous-prolétariat et certains militants devient alors très aléatoire. Quelques-uns se demandent s'il ne vaut pas mieux tenter d'organiser les adolescents, les faire discuter de leurs problèmes. "Pendant deux ou trois ans les adolescents portent un regard extrêmement critique sur la société. Ils refusent l'image du père ou du frère à l'usine ou chômeur. Les filles voient leurs mères crévées, vieillies avant l'âge, battues et exploitées par les mecs. Mais cette période ne dure pas. Ils finissent par rentrer dans le moule, croupissent en taule ou sont supprimés", dit un éducateur. Les familles sous-prolétaires sont sans doute aussi les plus oppressives pour des raisons matérielles certes mais aussi culturelles. Fugues, coups, casse sont aussi l'expression d'un blocage familial devant une poussée des désirs d'adolescents. Les jeunes des quartiers populaires n'ont pas de culture propre, ils sont fascinés par les modèles intellectuels: Higelin et Lavilliers, l'anti-militarisme de façade, la liberté sexuelle, le refus du travail. Ils n'ont pas les moyens de vivre comme l'éducateur ou l'animateur social. Quelquefois certains, rêvant du gros coup, passent aux actes et s'enfoncent un peu plus.

En terminant cette enquête on a un peu l'impression de se jeter contre des murs. Ils sont loin les rêves de politiser les délinquants, de faire sauter les barrières entre exploités.

G. D.



Les FRANCAS organisent un stage spécialisation B.A.F.A. sur la BANDE DESSINEE, durant le festival de la B.D. à Angoulême. Dates: lundi 22, mardi 23, vendredi 25, samedi 26, dimanche 27, mardi 29, JANVIER 1980. LIEUX: 22, 23, 29 à Nantes 25, 26, 27 à Angoulême

Prix: 600 F (transport, hébergement, etc...)

Conditions: avoir 17 ans et le stage Base ou avoir 18 ans s'inscrire rapidement, 15 places disponibles seulement, au FFC, 18, rue de la Carterie, Nantes, 71. 95. 34

UN MENSUEL

A partir du 9 janvier, naissance de ACIER INOX, Journal libertaire du Grand Centre Ouest Mensuel 2,50 F. Dépôt à la Librairie 71 et dans diverses kiosques ou APL est déjà en vente. Pour St. Nazaire, la diffusion ne saurait tarder.

CANARD

Laquais



Assemblée Générale de toutes les Commissions du Canard Laquais, mercredi 9 janvier à 20h 30 à l'APL. Ordre du Jour: - Bilan des Commissions - Rapports intercommissions - Rapports avec l'APL.

ANIMER?

CULTURE ET LIBERTE - JANVIER 80

Comment animer une réunion, le 10 janvier
Qu'est-ce que la pédagogie Freinet, 19-20 janvier
tel. 48. 48. 13, 30, rue de la Boucherie, Nantes.
S'exprimer par écrit, par oral 40h, 21-28 janvier.

ECRITURES

Association Galerie Arlogos, 1, rue Santeuil, 44000 - Nantes: du 5 au 26 janvier, de 14 à 19 h, sauf dimanche et lundi, exposition "Ecriture..." avec François Lorient, Chantal Lorient, Pierre Giquel, Sylvie-Louise Martinais et Dominique Limousin.

UNIVERSITE:

histoire de participer

A l'Université, la participation c'est, depuis la loi E. Faure de 1968, la présence de toutes les catégories de personnes et des étudiants dans des conseils de gestion des Universités et des Unités d'Enseignement et de Recherche (ex. d'UER.. Histoire, maths, sciences humaines, droit, économie..). Le ministère décide des crédits alloués à chaque université et chaque conseil d'université répartit ses crédits entre ses différentes UER. La participation c'est aussi la présence dans divers organes consultatifs (le ministre y lit ses projets et fait ce qu'il veut des avis) et la présence des enseignants dans des commissions de sélection.

L'amendement (Rufenach) dont les moyens d'information ont fait largement état, réservait aux seuls professeurs (par opposition aux maître-assistants titulaires et aux assistants non-titulaires) la possibilité d'être directeur d'U.E.R. ou président d'université et d'élire le président d'université. La grève a été très diversement suivie les 17 et 18 décembre, souvent plus là où le PC est bien implanté. A Nantes très peu : moins de 10% voire moins de 5% en sciences, en lettres et en droit. Un peu plus de 50% le 17 en Economie où les maîtres-assistants sont plus directement concernés. L'APL a essayé de voir plus clairement les enjeux en interviewant un enseignant.



■APL. : Pourquoi ce contraste entre la place importante faite dans les moyens d'information à cette réforme et la grève peu suivie ?

X. : Il y a là plusieurs questions. 1° la grande publicité donnée à cette modification de la loi d'orientation universitaire tient à plusieurs choses. C'est indéniablement un épisode de la lutte UDF/RPR, et cela suffit pour alimenter les chroniques. De manière plus profonde, cette modification n'est pas seulement importante parce qu'elle s'insère dans le processus de reprise en main de l'université par le pouvoir politique ; elle l'est surtout par son sens : c'est une autre conception de l'université qui se met en place depuis 1974 : plus hiérarchisée, plus élitiste, plus sélectiviste, plus scolaire, plus liée au secteur privé et tournée vers la rentabilité parfois immédiate des formations, moins pluraliste aussi. Autrement dit, moins tournée vers l'enseignement supérieur que vers la formation si possible rapide et précise des cadres moyens et

subalternes de l'administration et du tertiaire d'entreprise (et souvent moins). C'était, au moins au départ, un autre projet que celui des gaullistes : leur conception me paraît avoir été plus humaniste du point de vue culturel et surtout, la participation, pièce importante de l'idéologie gaulliste, renforçait le côté "Communauté universitaire".

Enfin, la participation est à tous égards un symbole : pour les gaullistes elle est un programme, pour quantité de professeurs c'est une caution, pour les non-professeurs c'est l'illusion d'être "comme des grands", pour le SNE Sup c'est un moyen d'incrustation dans l'appareil d'Etat et de pouvoir, pour beaucoup, et en particulier pour les gens extérieurs à l'université c'est une conquête de 1968 même si, en réalité, elle a peu de choses à voir avec la revendication subversive de l'époque. Autant de bonnes raisons pour parler de cet amendement.

■APL. : Second volet ?

X. : Un élément conjuncturel : le P.C. veut apparaître comme étant

à la pointe des luttes, dans sa stratégie vis à vis du P.S. et pour retarder les réponses à certains problèmes internes entre autres raisons. Il a choisi certains secteurs : celui de l'enseignement a été annoncé il y a 3 mois, ce qui a provoqué la fureur de la F.E.N. C'est pourquoi on retrouve dans la grève de l'enseignement des 11 et 12 décembre les syndicats de la FEN contrôlés par le PC aux côtés de la CFDT (avec en arrière-plan la préparation du congrès de la FEN). C'est pourquoi le SNE Sup (tenu par le PC) a mobilisé avec l'UNEF-Renouveau pour la défense de la participation sur le thème de la "défense de la démocratie dans l'Université".

■APL. : Et ce n'est pas cela qui est en cause ?

X. : nous y reviendrons tout à l'heure.

■APL. : 3ème volet ?

X. : 3ème volet, la réaction des enseignants est contradictoire. D'un côté les assistants et les maître-assistants relégués par cet amendement se sentent insultés par ce qui est aussi une contestation de leur compétence. D'un autre côté ils se disent -en tout cas nombre d'entre eux- que le droit va être mis en accord avec le fait : dans la pratique, l'avis des professeurs est le plus souvent prépondérant ; puisqu'ils sont patrons en fait, qu'ils le soient aussi en droit ! Enfin, il y a contradiction entre la vivacité de la réaction syndicale ici, et les tergiversations du syndicat pour ce qui est des autres attaques du pouvoir concernant les non-titulaires et les conditions de titularisation en particulier.

■APL. : Vous pouvez préciser ?

X. : Cela demande un peu d'histoire. A partir de 1965-68, pour faire face à une augmentation considérable du nombre des étudiants, le gouvernement a ouvert le recrutement des enseignants dans l'université. Conséquences : 1) le développement successif de catégories nouvelles (maîtres assistants, assistants, vacataires). 2) le renversement de la pyramide (les professeurs sont les moins nombreux). 3) les glissements de fonctions : dans les jeunes universités en particulier ce sont les maîtres-assistants, les assistants et les vacataires qui font tourner la boutique puisque les professeurs sont peu nombreux (cf. le secondaire). 4) atténuation de la hiérarchie et renforcement du mythe de la "communauté universitaire". 5) apparition de



revendications visant à faire entériner l'état de fait : titularisation des non-titulaires puisqu'ils sont devenus indispensables au service public.

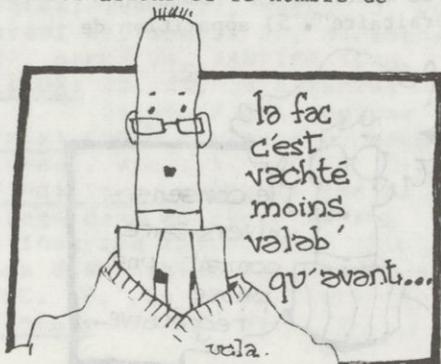
Puis à partir de 1973-1975 la tendance inverse se dessine et devient manifeste : arrêt du recrutement de nouveaux enseignants ; stabilisation puis diminution du nombre des étudiants (en lettres et en sciences en particulier) ; redéfinition des formations universitaires ; concurrence entre les facs ... conséquences : 1) il n'est pas question de titulariser tous ceux qui ont les titres 2) pour ce faire il faut dégraisser les effectifs des non-titulaires pour offrir des places à de nouveaux venus et éliminer les marginaux issus de 68 qui n'ont pas réussi à se faire titulariser. 3) il faut remettre la hiérarchie sur ses pieds en réservant les privilèges et le pouvoir à "ceux qui les méritent".

Pour cela, le gouvernement prend une série de mesures concernant : 1) les formations (Deug, grève de 1976), 2) la reprise en main des commissions de spécialistes qui cooptent les nouveaux enseignants, 3) décret du 20 septembre 1978 qui vise à faire licencier ou à décourager les assistants qui ont plus de 5 ans d'ancienneté (service multiplié par 2,5), 4) décrets d'août 1979 qui organisent un faux concours pour la titularisation comme maître assistant et complètent l'aspect "reprise en main".

■ APL. : Et la participation ?

X. : Dans un premier temps elle a été un moyen de faire mettre en place, par les gestionnaires, la politique dont les orientations étaient définies au niveau central. Exemple : en droit, mise en place d'un numerus clausus à l'entrée en 3e cycle ; en sociologie, les projets de nouveaux (DEUG - fin 2ème année) étaient terminés quand les étudiants se sont mis en grève (12 semaines !) ; partout, autolimitation des défenses etc... autrement dit, prise en charge par les conseils de participation et donc les enseignants, de la mise en place de réformes qu'ils auraient refusées si elles leurs avaient été imposées brutalement.

Dans un second temps la pression ministérielle devient plus ferme : diktats violant le peu d'autonomie des universités, statuts des enseignants, carte universitaire (le ministère contrôle aujourd'hui directement, UER par UER, l'ouverture ou la fermeture des formations et le nombre de



postes pour les titularisations). Dans cette situation, le ministre attend des conseils l'approbation de sa politique mais peut relativement s'en passer. Quant aux enseignants, ils ont accumulé une série de défaites depuis 1975 (dernière victoire syndicale digne de ce nom : les assistants non-titulaires avaient obtenu d'être nommés jusqu'à parution d'un statut), leur capacité de résistance s'est progressivement affaiblie, les plus menacés d'entre eux sont souvent de plus en plus isolés et attendent l'hallali ; les autres soit se réfugient dans l'isolement individuel, soit, s'ils exercent du pouvoir, mettent en place bon gré mal gré et progressivement les réformes de Saulnier Séité, quand ils ne les devancent pas (on a vu un directeur d'UER de sciences, syndiqué, adjoint au maire de Nantes, proposer l'application du service lourd dans son UER alors que rien ne l'y oblige !) En fait, la marge de manoeuvre des conseils devient très réduite, et la résistance des enseignants, quand elle existe, se réduit plus souvent à temporiser ou à biaiser pendant un an, jusqu'à rentrer plus encore dans l'application des réformes.

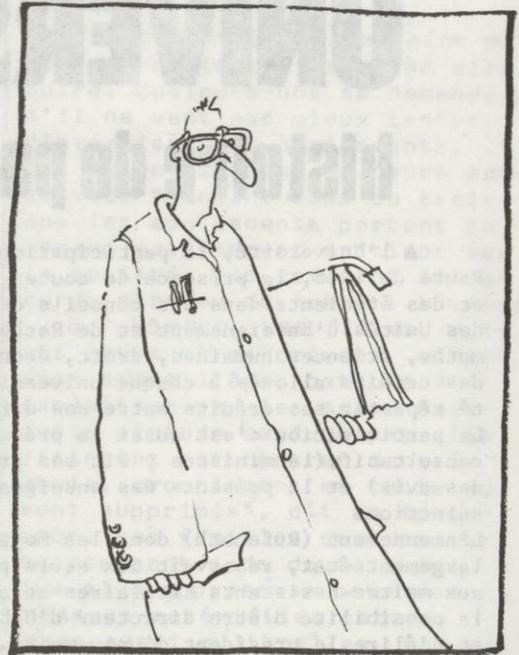
■ APL. : Pourtant on parle de la résistance des universités face au ministre et de l'activité déployée par le Sne sup ... ?

X. : C'est toute l'ambiguïté de la participation qui est d'être à la fois un instrument de l'appareil d'état et une zone de pouvoir à conquérir. Il est vrai qu'il s'exerce un certain pouvoir dans les organes de participation encore que l'on ne puisse beaucoup préciser c'est pourquoi je dis "un certain" pouvoir. On pourrait dire que ce sont des groupes de pression mais qui ne seraient pas indépendants du pouvoir. Et il est vrai que si la majorité des Présidents d'Université est hostile à une mesure ou à un projet. Le ministre l'aménage, au moins dans l'application ; mais les exemples sont nombreux où elle est passée outre.

La participation permet aussi à des UER dynamiques ou bien vues de se mettre en avant et d'obtenir des faveurs plus facilement. Mais les professeurs qui le veulent, peuvent de par leur statut et leur poids scientifique, obtenir des choses équivalentes. Ceci étant la participation est ancrée profondément dans les mentalités petites bourgeoises et individualistes des enseignants, comme un mode presque normal d'instaurer des rapports avec le pouvoir central. En tout cas comme un mode plus naturel que les rapports de rupture que supposerait un syndicalisme indépendant.

■ APL. : Et du point de vue de l'action syndicale ?

X. : Je crois que c'est une catastrophe et il y a heureusement de plus en plus d'enseignants qui sont devenus sceptiques à l'égard de la participation. Mais c'est souvent aussi pour se replier sur des solu-



tions individuelles.

■ APL. : il faut peut-être préciser ?

X. : Bien sûr ! Mais ce sont dix années de pratiques syndicales qui sont en cause !

D'abord les forces syndicales ont été dévoyées dans les organes de participation. Les militants qui devaient à la fois maintenir l'activité des sections et développer la présence syndicale dans ces organes ont été accaparés par la participation qui demandait un temps de présence et une vigilance très importante.

Ensuite le syndicat lui-même a été pris dans cet engrenage : les mots d'ordre du bureau national ont de plus en plus souvent donné la priorité à l'action dans les conseils de gestion par rapport à l'action autonome des sections, quand les deux n'étaient pas complètement confondus.

Les syndiqués se sont ainsi plus accrochés à leur présence dans les organes de participation qu'à leur activité au sein des sections.

Enfin, ce sont les résultats qui comptent pour un syndicat et pour ses membres - si dans les années 68-72 on pouvait avoir des illusions sur les possibilités d'obtenir des résultats syndicaux par la participation (et j'en ai eu aussi !), la logique de ce mode de rapport - affrontement/intégration - a pris le dessus progressivement dans les conditions que je viens de dire. Résultats : contre les revendications syndicales, la réforme des formations s'est mise en place, les non-titulaires sont progressivement liquidés ou découragés, les nouveaux statuts des titulaires renforcent l'arbitraire des bien-pensants et l'emprise de la hiérarchie, la carte universitaire se met en place, les initiatives en recherche, pédagogie, carrières sont bridées quand elles ne répondent pas aux attentes du pouvoir en place... etc... ■

La semaine prochaine : "pourquoi les syndicats défendent-ils la participation ?

vendée :

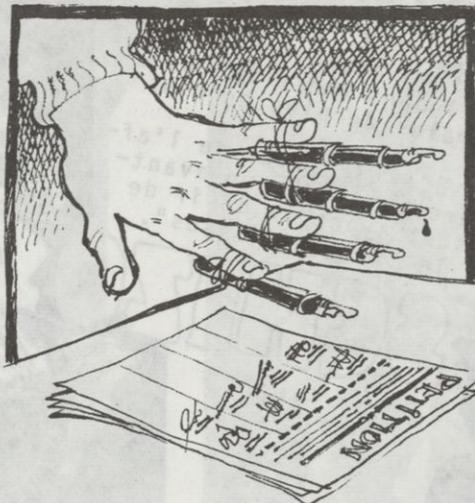
contre le nucléaire

La campagne de pétition "Pour une autre politique de l'Energie, pour un débat démocratique sur l'Energie" (cf. APL. no. 93), continue en Vendée.

Le mouvement a été lancé au niveau du département en septembre 79 sous l'initiative du PSU. Un collectif regroupe les organisations signataires qui soutiennent la campagne: en plus du PSU, on retrouve le PS, la CFDT, le CRIN, la MAN, l'UC 85, la CSCV, les Paysans-Travailleurs, le MRJC et la Ligue des Droits de l'Homme.

Contrairement à la Loire-Atlantique, une organisation régionale telle que le CRIN a

été acceptée. Par contre, la participation de l'Ecole Emancipée a été refusée par l'UD-CFDT (qui estime "pas sérieux" de prendre en compte tous les



"groupuscules" existant sur le département??). Actuellement, plus de 600 signatures ont été retournées et la campagne, dont la clôture était prévue initialement à la mi-décembre, continue jusqu'en février. Au niveau de la Vendée, pour relancer le mouvement et sensibiliser en informant le plus de

personnes possibles, une réunion publique est prévue au Théâtre Municipal le jeudi 17 janvier au soir. Mr. DEMAURE, biologiste à la Fac. de Sciences de Nantes et membre du GSIEN participera à cette réunion-débat. (GSIEN= Groupement des scientifiques pour une information sur l'énergie nucléaire).

A l'heure où le Gouvernement met les bouchées doubles pour relancer le programme nucléaire et au moment où à La Hague, des fuites sur la canalisation de rejets en mer ont été constatées, il devient plus que nécessaire de renforcer le rapport de force: il faut d'une part que s'instaure un véritable débat sur l'énergie et les alternatives possibles, et d'autre part que ne soient plus construites de nouvelles centrales nucléaires. Pour cela, la campagne de pétition n'y suffira pas, même si elle permet de discuter, d'affronter nos idées avec des personnes peu ou pas sensibilisées. De nouveaux moyens d'action restent à trouver...

Un membre du collectif.

pour le nicaragua

Une quarantaine de personnes réunies à l'initiative du "Comité France Amérique Latine de Vendée" à la Bourse du Travail le 13 décembre à la Roche sur Yon, ont décidé de créer, un comité de solidarité avec le Nicaragua, et de lancer une vaste campagne de solidarité.

- diffusion d'information dans le département, déjà 2 films sont retenus pendant 15 jours à partir du 19 janvier et circuleront sur toute la Vendée.

- collecte de médicaments et de petit matériel médico-chirurgical.

- financement de projets de développement avec le 22 ou 23 février un gala de "solidarité Nicaragua," avec la participation du chanteur Uruguayan, Daniel Viglietti.

Etaient présentes les organisations suivantes: Paysans Travailleurs, Ligue des Droits de l'Homme, CRIN, PSU, MAN, Union Locale CFDT Roche, LCR, MRIC, PS, MCML, Terre des Hommes, A.S.F.N. (Ass. Solid. Franco-Nicaraguayenne).

Pour participer aux activités de solidarité avec le Nicaragua, s'adresser au "Comité de Solidarité avec le Nicaragua", 38, rue des Sables, 85-La Roche/Yon, tel. 62.50.68



Jeunes combattants sandinistes dans les rues de Managua

week-end formation

Organisé par le Comité France Amérique Latine de Vendée à l'ATAC, Place Albert 1er, La Roche/Yon.

samedi 15h - Les gouvernements en place en Amérique Latine

- les points chauds

19h - dîner chilien (ventes de spécialités, soirée chilienne avec diapositives)

dimanche 9h30 - "Patrie libre ou mourir", film sur le Nicaragua].

10h - les conditions

d'un changement au Nicaragua.

Participeront à cette rencontre Roger Leguen, ancien copérant au Nicaragua, un journaliste Peruvien, et des camarades chiliens.

Inscription à Françoise Laboreux, 38, rue des Sables, 85-La Roche/Yon, 62.50.68

plaisirs

FJT ARAGO, La Roche/Yon mardi 15 20h 30.

par les personnes passionnées de voyages... une rencontre des diapos... des filières... des tuyaux... le fric...

DU JAZZ: à la Roche/Yon, le 15 janvier à 21h (théâtre municipal) Trio Arventas et Christian

Forenbach.

DU THEATRE: à Fontenay le Comte, le 16 janvier à 14h 30 (théâtre Les "Treteaux d'Angoulême" présentent un spectacle pour enfants (6 à 12 ans): "Le 18 rue de Bolivar".

Le 17 janvier à 21h (salle des œuvres post-scolaires) le théâtre de l'Ephémère présente "L'Ecole des Bouffon", un drame fantastique en sept tableaux.

DU CINEMA:

au Concorde à la Roche/Yon

"Sans anesthésie" de Wajda du 4 au 13

"Manhattan" de W.Allen du 9 au 27

"Don Giovanni" de J. L. du 9 au 20

"Voyage au bout de l'enfer" de M. Gmino du 13 au 16

LE BAL

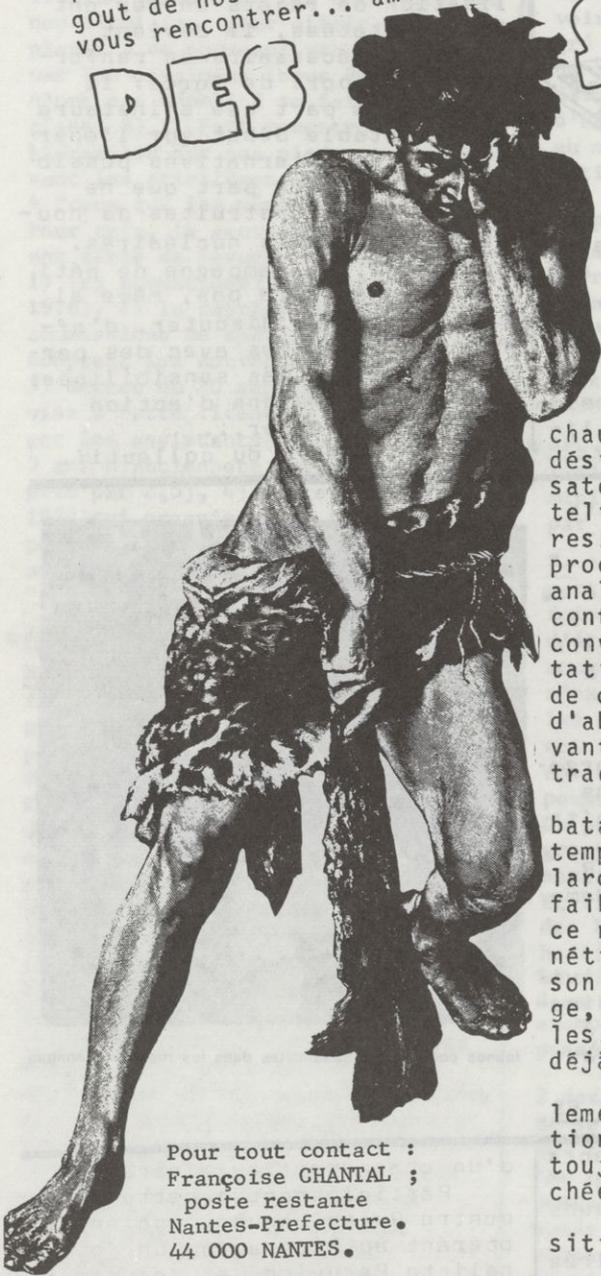
Quoique nous pourrions dire sur nos aventures individuelles, sur nos activités personnelles, sur nos provenances, sur notre matérialité physique, les mots de cette explicative ne sauraient être à la hauteur de ce signe que nous avons voulu tel et pas autrement.

Une médiation minimale entre toi, lecteur et nous! Nous te parlons au plus près de notre "moi". Un certain moment du réel opérationnel dans cette époque trouble, aux formes de vie carcérales de plus en plus autogestionnées.

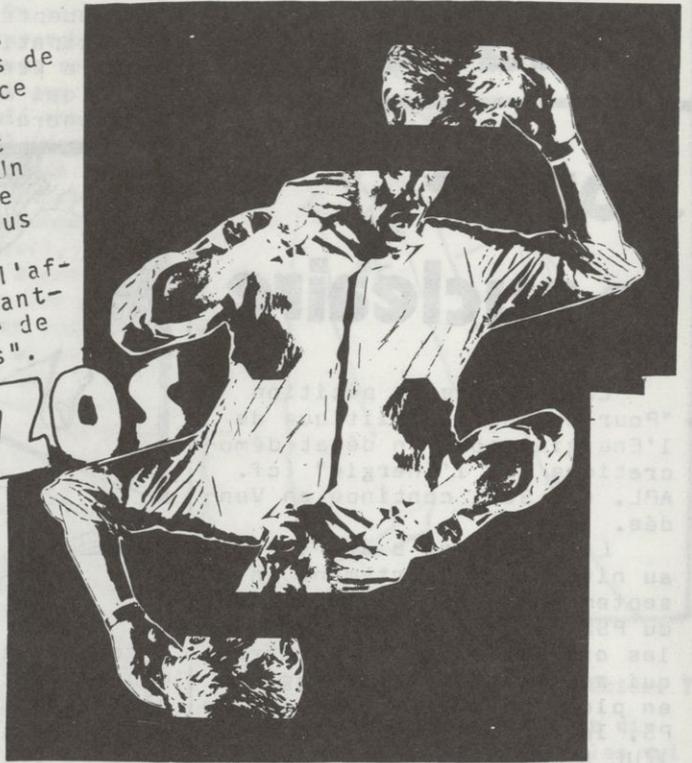
Avec nos remerciements à l'APL! A ceux de l'af-fiche "Three Mile Island la misère au néon", un avant-gout de nos liaisons dangereuses et ayant le désir de vous rencontrer... amicalement, le "Bal des Skisos".

DES

SCHIZOS



Pour tout contact :
Françoise CHANTAL ;
poste restante
Nantes-Prefecture.
44 000 NANTES.



Nous fûmes longtemps entre chaud et froid, rires et pleurs, désirs et chairs, mort et vie, satellites sans espérances, satellites des temps intermédiaires. Peu à peu, par un complexe processus d'interprétation, d'analyse de signes apparemment contradictoires mais intimement convergents quant à la représentation de ce monde, une série de déconnexions nous éloigna, d'abord malgré nous, puis davantage consciemment de l'attraction spectaculaire.

Nous livrâmes une terrible bataille dans cette nuit des temps... Dans un épais brouillard intérieur/extérieur, à la faible lueur de notre conscience naissante, le projet cybernétique nous apparut dans toute son horreur: sentiment de piège, nihilisme, images spectrales, cigarettes à peine têtées déjà jetées.

De pleurs, de rage, d'isolement, mille gestes oppositionnels nous fimes, restant toujours sur ces terres asséchées où rien ne pousse.

Porteur d'un langage oppositionnel parcellaire, comple-

té d'une frange de poésie, déchiré par la bipolarité théorico-pratique, lentement, lentement glissement de terrain.

Peu à peu tel un râle, du plus profond de nos êtres, de nos fibres, un refus total de suivre plus longtemps les tribulations prometteuses de la pensée séparée.

C'est une grande tourmente que ce moment.

Accoucher d'un soleil et en être aveuglé...

Arrière-gout de cauchemar, ton sourire, ta caresse...

C'est alors qu'après tant de battements de coeur, s'engage à visage découvert ce combat de titan entre moi et moi, moi et l'univers.

C'est le défi que je lance, vaincre mes peurs et leurs raisons d'être. Pour chercher aux confins de l'histoire et de l'espace un peu de notre essence, qui sommes nous? ou plutôt que se passe-t-il?

Ni résurgence, ni anticipation, fruit de cerveaux à l'équilibre précaire, "LE BAL DES SKISOS" est ouvert...

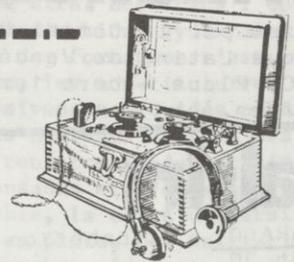
A L'ECOUTE

RADIO LIBRE 44

Vous qui êtes au concert de "Sugar Blue" à Orvault au mois de septembre, vous aimerez sans doute réécouter cet harmonica qui vous prend aux tripes. Et vous qui n'y étiez point, ne ratez pas une deuxième fois ce blues dément. Branchez-vous tous sur la FM dimanche 13 janvier à midi précise,

Radio Libre vous offrira 40 minutes de vrai blues.

Radio Libre n'en restera pas là et prépare d'autres émissions. Mais aussi Radio Libre se tient à la disposition de tout groupe, association, individu qui veut faire une émission sur le sujet de leur choix pour la retransmettre sur les ondes. Déjà un groupe de femmes a fait une émission à l'occasion de la journée pour l'avortement, et des antinucléaires à l'occasion du procès des



34 inculpés de St. Jean de Boisseau.

Pour tout contact, une seule adresse: APL. 26bis, Bd. R. Schumann, 44300-Nantes, tel. 76.26.33

CINEMA

Colisée

I COMME ICARE (Verneuil).
LE VOYAGE EN DOUCE (M. Deville)
GROS CALIN (J.P. Rawson) d'après
le roman d'E. Ajar :
14H30. 20H. 22H15. (dim 17H).

Apollo

MANHATTAN (W. Allen).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (W. Disney).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWESI
(R. Coutard).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACAN-
CES (M. Gérard).
AIRPORT 80 CONCORDE (D.L. Rich)
LES BRONZES FONT DU SKI (P. Le-
conte).

CINEMATHEQUE SALLE VASSE

MERCREDI 9 JANVIER.

VIVRE SA VIE (J.L. Godard) 20H15
MADE IN U.S.A. (J.L. Godard)
22H15.

MARDI 15 JANVIER.

AVEU, THEORIE ET ACTION
(Yoshida) 20H15.
JE NE REGRETTE PAS MA JEUNESSE
(Kirosawa) 22H15.

Versailles

ORANGE MECANIQUE (S. Kubrick)
20H.
AU FEU LES POMPIERS (M. Forman)
20H15.
WOODSTOCK 22H15.
PATRICK (Australie- Ier festival
fantastique Avoriaz de R. Praukin)
22H15.

CINEMERCREDI SALLE VASSE

WOODY WOOD PAKER (dessin animé)
14H30.
FRANCOIS Ier (G. Jack) avec Fer-
nandel 17H.

Katorza

MANHATTAN (W. Allen)- LES MOTOS
DE LA MORT (D. Hulette)- BUFFET
FROID (B. Blier)- I COMME ICARE
(Verneuil) : 14H30. 20H. 22H15.
(dim 17H).

Gaumont

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE
(D. Hamilton).
PIEGE A CONS (J.P. Mocky).
LA GUEULE DE L'AUTRE (P. Tcher-
nia).
CUL ET CHEMISE (I. Znigarelli).
RIEN NE VA PLUS (J.M. Ribes).
LA FEMME FLIC (Y. Boisset).



Concorde

DON GIOVANNI (Losey)- TESS (Po-
lanski) 20H.
THE BIG FIX (J.P. Kagan)- IRACEMA
(Brésil-drame psychologique de
G. Bodanzki) 20H15.
NASHVILLE (R. Altman) CALMOS (B.
Blier) 22H30.
MACADAM COW BOY (J. Schlesinger)
FRITZ THE CAT (R. Bahski) 23H.

MANHATTAN

MANHATTAN de et avec Woody
Allen. Woody Allen sera un
jour un classique et il s'en
faut de peu pour que cela
soit aujourd'hui.
Aussi bien dans la forme que
dans le fond, rien de révo-
lutionnaire dans ce genre de
cinéma qui opte d'emblée pour
les larges panoramiques en
noir et blanc sur musique
de Gershwin (in blue...)
Reste tout ce qui fait l'ori-
ginalité du ton, la subtili-
té du film ; charme délicat

au ton intimiste et plein
d'humour où jamais l'ennui
ne gagne à la facilité et
vice-versa...
Qu'on y voit une simple
chronique linéaire (aucun
flash-back) ponctuée d'amours
urbains, ou une réflexion sur
la réalité cinématographique
(où s'arrête le personnage
?...), on ne peut qu'être
séduit par cette tentative
honnête de création narcissi-
que.

P.

théâtre LA BARAQUE

BILAN & VŒUX

Alors que s'achève l'année et que l'on s'apprête à fêter l'évènement, le Théâtre de "La Baraque" fait son bilan annuel.

1979 a vu "LA BARAQUE" intervenir 146 fois au total (spectacles, animations, interventions de rue) tant à Nantes que sur la région ouest.

Durant l'année, la compagnie a créé trois spectacles:

- en mars 1979: "L'affaire Arden", drame élizabéthain, dans une traduction et adaptation originale: six représentations furent proposées au public nantais, salle Monmousseau, à la Bourse du Travail.

- en juin 1979, "Le Conte de Jean", conte populaire régional joué sur tréteaux: à Nantes à quatre reprises, dont une au Château des Ducs, dans le cadre de la Quinzaine Celtique.

- en octobre 1979, "Kernok le Pirate", d'après Eugène Sue: huit représentations en furent données, à la Salle Coligny.

C'est donc au total dix huit représentations théâtrales que le théâtre de "La Baraque" a présenté à Nantes. 2450 Nantais ont assisté à ces spectacles.

En dehors de ces représentations, le théâtre de "La Baraque" est intervenu dans 9 villes de Loire Atlantique, et



danç les départements de Vendée, Maine et Loire, Ille et Vilaine, Morbihan, Côtes du Nord et Finistère.

La troupe justifie donc son appellation de collectif de création théâtrale à vocation régionale.

Par contre, "La Baraque" n'a pas pu encore obtenir un local de travail et n'a reçu qu'une aide minime de la Ville de Nantes (4000 F de subvention pour l'année 1979).

1980 sera donc la troisième année de fonctionnement de "La Baraque" et déjà deux spectacles sont en chantier:

- "Les Contes de Maupassant", il s'agit d'un montage de contes de Guy de Maupassant, racontés par un comédien. Ce spectacle sera prêt dès février.

- puis, en avril prochain, la Baraque présentera sa 5ème cré-

ation, spectacle de tréteaux conçu à partir des "Aventures de Bécassine".

La compagnie a déposé une demande de subvention auprès de la municipalité de la Ville de Nantes, ainsi qu'auprès du Conseil Général de Loire-Atlantique, appuyée sur son action, ses projets, et ses besoins.

En cette période de vœux, le Théâtre de "La Baraque" souhaite au public nantais une bonne et heureuse année théâtrale, aussi riche de créations que celle qui s'achève dans quelques jours, et qui permette aux jeunes troupes indépendantes de confirmer et d'amplifier leur action.

Souhaitons ensemble que l'éclosion théâtrale nantaise, particulièrement sensible depuis deux ans, se développe et s'affirme dans l'année qui vient.



MERCREDI 9 JANVIER.

20H30 : réunion Canard Laquais à l'APL.
21H : Gaby Blues Band ; Caf Con' Les Petits Saints 1 pl St Vincent.



JEUDI 10.

14H et 20H : "Kernok le pirate" ; 3 rue de la Croix Blanche St Sébastien.
20H30 : réunion du CRIN ; Local de l'APL.
21H : Pauline Julien Fac de Droit.
21H : Bolcato. Caf Conc. Les Petits Saints.
20H30 : Collectif Unitaire pour l'Avortement et la Contraception libres et remboursés. Travail en Commissions ; 7 rue de Gigant ; Maison des Associations.

VENDREDI 11.

20H : réunion des Amis de la Terre Commission Santé ; 23 av. de Chanzy Nantes.
21H : réunion des correspondants APL au local.
21H : Pauline Julien Caf Conc' ; Les Petits Saints.
20H30 : réunion débat "les multinationales et le tiers-monde" ; rue Rene Guy Cadou Ancenis.

SAMEDI 12.

20H30 : Soirée débat sur la situation en Amérique Centrale ; La Fraternité ; 3 rue A. Duchaffault.
20H30 : "En attendant Godot" par le théâtre de la Mée ; Centre Socio Culturel de la Cremetterie.
20H30 : Gilles Servat au FJT Bd Vincent Gâche ; (15F).

DIMANCHE 13.

12H : Radio Libre 44 sur FM. Sugar Blue.

LUNDI 14.

14H : Palais de Justice Verdict proces des 34 de St Jean de Boiseau
21H : C. de Pressac Harpe classique Caf' Conc' Les petits Saints.

SAMEDI 19 JANVIER.

A la bourse du travail "Schubert" un film de Titus Leber - présenté par "l'Inédit" Canard Laquais.

DERNIERE MINUTE

Contre l'expulsion de Rachid et Nasser

RASSEMBLEMENT

VENDREDI 11 JANVIER 18^h

PLACE DU COMMERCE

à l'appel du collectif immigration